ANALYSE DU BESOIN ET RÉDACTION DU DCE

Acquérir les bases de l'analyse du besoin à la rédaction de son marché

1 JOUR, 7 HEURES

FORMATIONS MÉTIER DE L'ACHETEUR PUBLIC

CODE : APA04

Objectifs de la formation

Connaître l'ensemble des pièces constitutives du DCE

Savoir rédiger un cahier des charges

Appréhender l'ensemble des risques dès la rédaction

Accroitre la performance de ses achats

Parmi nos formateurs

- **LENTIN Fabienne**
  Expert en performance achat et marchés publics,
- **Robert Katherine**
  Consultante - Formatrice,
  MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Public concernés

- Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant analyser son besoin de manière méthodique et de rédiger un DCE ; Acheteurs publics ; Agents au sein d'un service marché, du service de la commande publique

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 725,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 790,00 €HT

La définition du besoin

- L'importance d'une bonne définition du besoin
- Le rôle de l'acheteur dans cette phase
- Les bonnes questions à se poser
- Les 4 dimensions de l'expression de besoin
- Les outils nécessaires à la définition du besoin

- Les résultats attendus de l'analyse des besoins
- La préparation implicite des critères de choix pour la phase ultérieure de mise en concurrence
- Ce que dit la jurisprudence

Analyser stratégiquement le contexte économique d'un domaine d'achat

- Spécifications techniques
- Faire référence aux normes et/ou marquage CE : quel intérêt ?
- Transcrire l'analyse fonctionnelle sous forme d'un cahier des charges fonctionnel
- Analyser les coûts et définir une stratégie d'achat
- Évaluer les fournisseurs et définir des stratégies concurrentielles
- Utiliser la procédure adaptée à votre achat

Rédiger le CCAP

- Les points de vigilances
- L'ordre de priorité des pièces, les pénalités, les variations de prix,...

CAS PRATIQUE Examen d'un CCAP type de fournitures et de services

- Relevé des incohérences et corrections

Rédiger un acte d'engagement

- Quel contenu mettre en avant ?
- Comment bien le rédiger ?

Rédiger le CCTP

- Définition des pièces techniques
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) : quelles spécificités par rapport aux autres pièces ?
- Quelles sont les clauses interdites ?

CAS PRATIQUE Analyse détaillée d'un CCTP

- Savoir déceler les erreurs et indiquer les clauses appropriées

Que prévoir dans le règlement de la consultation

- Examen et rédaction d'un règlement de la consultation
- Décryptage des formulaires DC2

Rédiger la partie financière

- Proposer aux prescripteurs des cadres de réponses lisibles et pratiques
- Construire son BPU

Gérer les questions des candidats lors de la phase de consultation

- Étude de cas : sur la base du DC fourni, corriger les erreurs et trouver les articles appropriés

Dates

A distance	Paris
17/05/2024	17/05/2024
02/10/2024	02/10/2024
27/11/2024	27/11/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.